

COURS

Histoire : Révolutions et Lumières (XVIII^e siècle)

4^e

Programme du cycle 4 — arrêté du 9 novembre 2015, BO spécial n°11 du 26 novembre 2015

En 1788, un sujet du roi de France n'a pas les mêmes droits selon l'ordre où il est né. En 1789, un texte de dix-sept articles affirme que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». Entre les deux, il n'y a pas seulement une révolte : il y a un siècle d'idées, les **Lumières**, qui a rendu cette phrase pensable avant de la rendre possible.

1 Les Lumières : critiquer l'ordre établi

DÉFINITION

Les **Lumières** sont un mouvement d'idées européen du XVIII^e siècle qui soumet toute autorité à l'examen de la **raison**. Trois cibles reviennent chez la plupart de ses auteurs : la **monarchie absolue**, où un seul homme détient tous les pouvoirs ; la **société d'ordres**, fondée sur la naissance et le privilège ; l'**intolérance religieuse**. Les idées circulent par les livres, les journaux, les salons et les cafés.

RÈGLE

Quatre noms suffisent à couvrir l'essentiel du programme, et chacun doit être associé à une idée précise. **Montesquieu** : la **séparation des pouvoirs** entre législatif, exécutif et judiciaire (*De l'esprit des lois*, 1748). **Rousseau** : la souveraineté appartient au **peuple** (*Du contrat social*, 1762). **Voltaire** : la **tolérance** et la lutte contre le fanatisme. **Diderot**, avec d'Alembert : l'*Encyclopédie* (1751-1772), qui rassemble et diffuse tous les savoirs.

Les auteurs des **Lumières** ne réclament pas tous une **République**. Voltaire attend d'un roi éclairé qu'il réforme ; Montesquieu admire la monarchie anglaise, où le pouvoir est limité. C'est l'usage qui sera fait de leurs idées, après 1789, qui les rendra révolutionnaires.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Écrire que les philosophes des Lumières « ont fait la Révolution française ». — Ils sont morts avant 1789 — Montesquieu en 1755, Voltaire et Rousseau en 1778. Ils ont fourni un **vocabulaire** et des principes, que les révolutionnaires ont ensuite invoqués et appliqués bien au-delà de ce que la plupart d'entre eux demandaient. Confondre l'origine intellectuelle et la cause immédiate fait disparaître la crise concrète de 1788-1789.

Le **réflexe** : Séparer deux plans : les Lumières fournissent les **idées** ; la crise financière et sociale fournit le **déclencheur**.

2 La révolution américaine, un précédent

EXEMPLE

1775-1783 : treize colonies britanniques d'Amérique du Nord fondent un État nouveau.

- 1 Les colons contestent des impôts votés à Londres sans que leurs représentants y siègent : « pas de taxation sans représentation ».
- 2 Le 4 juillet 1776, la **déclaration** d'indépendance affirme que tous les hommes sont créés égaux et dotés de droits inaliénables.
- 3 La France, rivale du Royaume-Uni, soutient les insurgés ; le Royaume-Uni reconnaît l'indépendance en 1783.
- 4 La **Constitution** de 1787 organise une **République** fédérale, avec séparation des pouvoirs — l'idée de Montesquieu mise en pratique.

Un État fondé sur un texte écrit et non sur l'hérédité : la preuve, pour les contemporains, que les principes des Lumières peuvent devenir des institutions.

Cette **République** garde pourtant l'esclavage dans plusieurs de ses États. L'écart entre les principes proclamés et leur application est un fait à énoncer, non un détail : il traverse toute la période et se retrouve, en France, avec la même acuité.

3 1789 : de la crise à la Déclaration

DÉFINITION

La France d'Ancien Régime est divisée en trois **ordres** : le **clergé**, la **noblesse** et le **tiers état**. Les deux premiers, largement exemptés d'impôt, représentent moins de 3 % de la population ; le tiers état, qui la constitue presque entièrement, paie l'essentiel des taxes. Les droits dépendent donc de la **naissance** et non du mérite.

RÈGLE

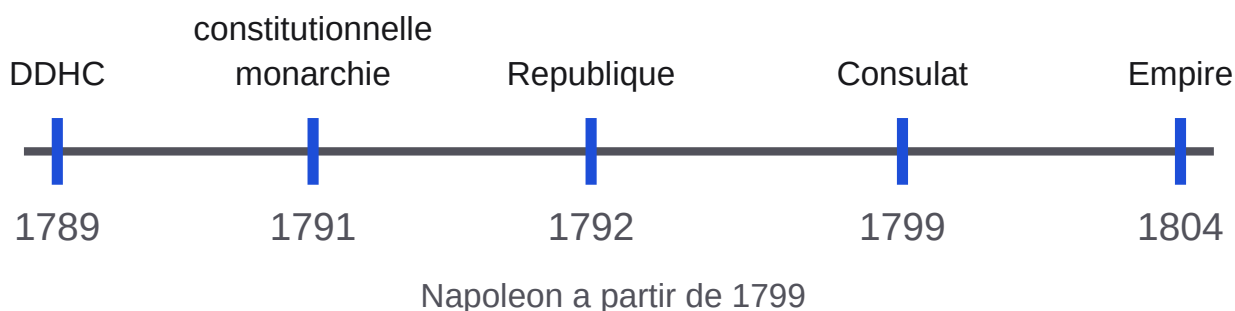
Trois causes se conjuguent en 1788-1789 et il faut les citer ensemble. Une cause **financière** : l'État est endetté, notamment par les guerres. Une cause **sociale** : le tiers état supporte l'impôt sans peser sur les décisions. Une cause **conjoncturelle** : de mauvaises récoltes font monter le prix du pain, qui absorbe une large part du budget d'une famille populaire.

PROPRIÉTÉ

Les dates à maîtriser pour l'année 1789, dans l'ordre. **5 mai** : ouverture des **États généraux**. **17 juin** : le tiers état se proclame Assemblée nationale. **20 juin** : serment du Jeu de paume — ne pas se séparer avant d'avoir donné une **Constitution** à la France. **14 juillet** : prise de la **Bastille**. **Nuit du 4 août** : abolition des privilèges et de la féodalité. **26 août** : **DDHC**.

DÉFINITION

La **DDHC** — Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789 — est un texte de **17 articles** qui énonce des principes valables pour tous. Liberté et égalité en droits (art. 1), souveraineté de la **nation** (art. 3), liberté d'opinion et de religion (art. 10), séparation des pouvoirs (art. 16). Ce n'est pas une **Constitution** : elle ne décrit aucun organe, elle fixe les principes que toute constitution devra respecter.



1789-1804 : de la monarchie absolue à l'Empire, en cinq étapes.

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Écrire que la Révolution française proclame la République en 1789. — La **Constitution** de 1791 institue une **monarchie constitutionnelle** : Louis XVI reste roi, mais ses pouvoirs sont limités et la loi est votée par une assemblée élue. La République n'est proclamée que le **21 septembre 1792**, après la chute de la monarchie. Trois ans séparent donc les deux événements.

Le réflexe : Retenir deux dates distinctes : **1789**, la Déclaration ; **1792**, la République.

4 De la République à l'Empire

PROPRIÉTÉ

La suite se retient en quatre temps. **1792** : chute de la monarchie et proclamation de la **République**. **1793** : exécution de Louis XVI, guerre extérieure et **Terreur**, période où le gouvernement suspend les libertés au nom du salut public. **1795** : le Directoire, régime affaibli. **1799** : le coup d'État du 18 brumaire porte **Napoléon** Bonaparte au pouvoir.

DÉFINITION

Napoléon Bonaparte gouverne d'abord comme Premier consul, puis se fait sacrer empereur en **1804**. Il conserve certains acquis de la Révolution — égalité devant la loi, propriété, fin des privilèges de naissance — et les inscrit dans le **Code civil** de 1804. Il en supprime d'autres : la liberté de la presse est étouffée, l'esclavage est rétabli en 1802 dans les colonies, et le régime devient autoritaire puis héréditaire.

Les conquêtes de l'Empire diffusent le Code civil et l'égalité devant la loi dans une grande partie de l'Europe. Elles y suscitent aussi un sentiment **national** contre l'occupant français : les idées de 1789 circulent donc par les armes, et se retournent contre celui qui les apporte.

RÉDIGER UN PARAGRAPHE ARGUMENTÉ SUR UN BILAN DE LA RÉVOLUTION

- 1 Ouvrir par une phrase qui annonce la question traitée et les bornes chronologiques retenues.
- 2 Consacrer un premier paragraphe aux acquis, en datant chacun : abolition des privilèges (4 août 1789), **DDHC** (26 août 1789), égalité devant la loi confirmée par le **Code civil** (1804).
- 3 Consacrer un second paragraphe aux limites, avec la même exigence de dates : le suffrage censitaire de 1791, l'exclusion des femmes du droit de vote, l'esclavage aboli en 1794 puis rétabli en 1802.
Un bilan n'est un bilan que s'il porte les deux plateaux de la balance.
- 4 Relier ces limites à un principe proclamé, pour montrer l'écart entre le texte et son application.
- 5 Conclure sur ce qui subsiste après 1815 — l'égalité devant la loi et le Code civil — et sur ce qui reste à conquérir.

À VÉRIFIER

- Ai-je associé chaque philosophe des **Lumières** à une idée précise ?
- Ai-je cité les trois causes de 1789 : financière, sociale, conjoncturelle ?
- Ai-je daté la **DDHC** au 26 août 1789 et compté ses 17 articles ?
- Ai-je distingué la **Constitution** de 1791 de la **République** de 1792 ?
- Ai-je dit ce que **Napoléon** conserve et ce qu'il supprime ?
- Ai-je mentionné les limites de la période, et pas seulement ses acquis ?

À RETENIR

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Lumières : la raison contre l'absolutisme, le privilège et l'intolérance.• Montesquieu → séparation des pouvoirs ; Rousseau → souveraineté du peuple.• Voltaire → tolérance ; Diderot → l'<i>Encyclopédie</i> (1751-1772).• Amérique : déclaration d'indépendance 1776, Constitution fédérale 1787.• Causes de 1789 : dette de l'État, inégalité fiscale, prix du pain. | <ul style="list-style-type: none">• 1789 : 5 mai, 20 juin, 14 juillet, nuit du 4 août, 26 août (DDHC, 17 articles).• 1791 : monarchie constitutionnelle. 1792 : proclamation de la République.• 1799 : Napoléon au pouvoir (18 brumaire). 1804 : Empire et Code civil.• Il conserve l'égalité devant la loi, supprime la liberté politique.• Limites : suffrage censitaire, femmes exclues, esclavage rétabli en 1802. |
|--|--|